



# La lancette, la plume et le chaperon : l'action civique des gens de médecine au temps de la peste (Rouergue, XVI<sup>e</sup> – XVII<sup>e</sup> siècles)

Sylvie Mouysset

DANS **ANNALES DE DÉMOGRAPHIE HISTORIQUE** 2009/1 n° 117 , PAGES 191 À 212  
ÉDITIONS **BELIN**

ISSN 0066-2062

ISBN 9782701155982

DOI 10.3917/adh.117.0191

Date de mise en ligne : 17/03/2010

Article disponible en ligne à l'adresse

<https://shs.cairn.info/revue-annales-de-demographie-historique-2009-1-page-191?lang=fr>



Découvrir le sommaire de ce numéro, suivre la revue par email, s'abonner...  
Scannez ce QR Code pour accéder à la page de ce numéro sur Cairn.info.



**Distribution électronique Cairn.info pour Belin.**

Vous avez l'autorisation de reproduire cet article dans les limites des conditions d'utilisation de Cairn.info ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Détails et conditions sur [cairn.info/copyright](http://cairn.info/copyright).

Sauf dispositions légales contraires, les usages numériques à des fins pédagogiques des présentes ressources sont soumises à l'autorisation de l'Éditeur ou, le cas échéant, de l'organisme de gestion collective habilité à cet effet. Il en est ainsi notamment en France avec le CFC qui est l'organisme agréé en la matière.

## LA LANCETTE, LA PLUME ET LE CHAPERON : L'ACTION CIVIQUE DES GENS DE MÉDECINE AU TEMPS DE LA PESTE (ROUERGUE, XVI<sup>e</sup> – XVII<sup>e</sup> SIÈCLES)

par Sylvie MOUYSSET

Médecins, chirurgiens et apothicaires appartiennent à ce petit monde que l'on qualifierait volontiers aujourd'hui de professionnels de la santé, poignée d'hommes particulièrement active en temps d'épidémie, puisque c'est à elle que l'on confiait autrefois le soin de sauver la ville et ses habitants. Gradués de l'université, les premiers entendent nettement se distinguer des seconds, simples gens de métier, boutiquiers ou artisans. Les plus audacieux d'entre eux, médecins et apothicaires dont la fortune est parfois comparable à celle des vieilles familles marchandes de la ville, parviennent à se hisser à la hauteur de la petite bourgeoisie urbaine, comme en témoignent certains réseaux constitués notamment grâce à de fines et lisibles stratégies matrimoniales. Point de chirurgiens ici, lesquels figurent presque toujours au rang des contribuables les moins imposés, relégués parmi les « mécaniques » aux barreaux les plus bas de l'échelle sociale.

Issus de milieux socioculturels pourtant fort différents, on retrouve tous ces maîtres et praticiens de l'art de guérir à la maison de ville, édiles arborant fièrement le chaperon consulaire ou simples conseillers politiques assistant les magistrats publics dans l'administration

quotidienne de la cité. On les rencontre aussi comme « bayles » des meilleures confréries, celles-ci constituant d'efficaces pierres d'attente entre deux élections municipales. Les archives urbaines, délibérations et comptes, permettent alors de cerner la fréquence comme la qualité de leur présence au consulat. Qui devient échevin, à quel rang et pour combien de temps ? Le recours aux gens de médecine est-il une tactique politique régulière, ou bien l'imminence d'une crise les rend-elle subitement indispensables ? Telles sont quelques-unes des premières questions qui seront posées ici et auxquelles les papiers consulaires fourniront certains éléments de réponse.

Hommes de pouvoir, les médecins sont aussi hommes de terrain. Cette qualité est d'autant plus remarquable en temps de troubles, et notamment en temps de peste, lorsque la plupart des notables ont choisi la fuite. S'ils ont eux-mêmes décidé de rester dans la ville infectée, c'est peut-être en songeant un instant à sauvegarder leurs biens ; mais ils ont aussi parfois sincèrement souhaité assurer la sécurité des habitants, soulager leur détresse, soigner les malades, s'occuper des vivants et des morts, et ce au péril de leur vie. Parmi eux, certains ont été des hommes de

plume, faisant suivre dans leurs visites quelque petit carnet de poche pour y consigner notes et observations. De celles-ci, l'historien de la maladie est très friand, car elles lui apportent ce qu'aucune délibération consulaire ni aucun testament ne sauraient révéler : l'impression d'une saisie des faits sur le vif, d'une archéologie des lieux ou d'une échographie des émotions, telle une véritable enquête de terrain précisément, au sens ethnologique du terme. Hélas, ne rêvons pas, ces petits cahiers de modeste facture ont trop souvent servi à allumer le feu des cheminées de nos ancêtres, quand ils n'ont pas été le mets favori de souris friandes, elles aussi, de vieux et illisibles grimoires. Il en reste cependant quelques reliques, ici ou là, sous la forme de livres de comptes ou de raison (Mouysset, 2007), de listes de recettes – dont ces praticiens de la santé n'ont d'ailleurs pas le monopole –, ou encore de « livres de clientèle » comme celui de Frédéric de Gaillardon, médecin périgourdin à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, récemment étudié par Corinne Marache (Marache, 2007). Dans certains cas, l'homme de l'art a pris le temps d'ordonner ses pensées et rédigé à tête reposée un manifeste ou petit traité de vulgarisation scientifique à l'usage de ses concitoyens, afin de les préserver de tous les maux. Aux très complexes bézoards composés de substances rares et précieuses, il a pris soin d'ajouter quelques simples conseils de bon sens, dont l'efficacité est depuis longtemps éprouvée et transmise aussi bien par écrit que par le bouche à oreille au temps de la veillée.

Si nous avons choisi le Rouergue pour examiner l'action civique des gens de médecine, c'est précisément parce que cette province nichée au sud du Massif central nous offrait à la fois l'épaisseur

de sources traditionnellement questionnées par les historiens de la ville – délibérations et comptes communaux en séries continues, registres notariés en abondance... – mais conservait aussi un faisceau de documents personnels en nombre certes réduit, mais qualitativement intéressant, émanant de médecins et chirurgiens de Rodez, Villefranche-de-Rouergue et Sauveterre. Découvertes au fil d'une recherche de plus de vingt ans sur la peste, puis sur le consulat et plus récemment sur les écrits du for privé (Mouysset, 1992, 2000, 2007), ces archives rouergates demeuraient disponibles pour un questionnement renouvelé sur le comportement politique et plus largement sur le dévouement d'un groupe socioprofessionnel déterminé, uni par le désir de maintenir la communauté des hommes en bonne santé.

Grâce à ces différentes prises de plume, il était donc tentant de croiser les regards afin de cerner la place réelle des gens de médecine dans la cité, mesurer la valeur de leur engagement dans les affaires politiques de la ville et saisir enfin la qualité de leurs propositions en matière de prophylaxie appliquée au corps urbain dans son ensemble.

### **MÉDECINE ET CONSULAT : L'EXEMPLE DES MÉDECINS, APOTHICAIRES ET CHIRURGIENS RUTHÉNOIS**

La participation des gens de médecine aux affaires municipales est patente dans l'ensemble des villes du Rouergue et singulièrement à Rodez au cours de la première modernité, même si elle subit un certain nombre de variations et amorce un net déclin à partir de la deuxième moitié du XVII<sup>e</sup> siècle. Forte de quelque six mille âmes au temps de

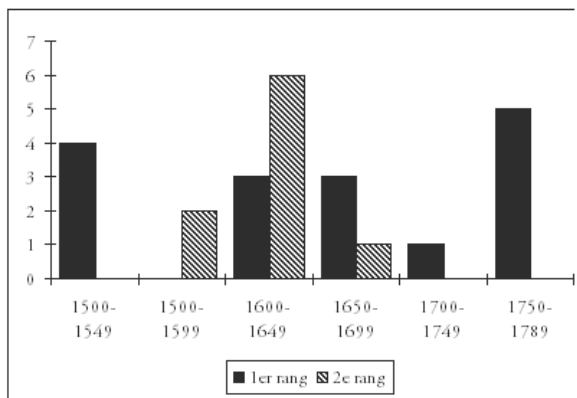
Louis XIV, la capitale du Rouergue est une ville double dotée de deux consulats dès le début du XIII<sup>e</sup> siècle (un pour le Bourg, l'autre pour la Cité), chacun réunissant quatre consuls et un nombre variable de conseillers politiques. La présence des médecins, apothicaires et chirurgiens à la maison de ville, semble aller de soi pour ces membres d'anciens lignages dont la plupart résident au cœur de leur communauté et sont bien connus de l'ensemble des habitants. De fait, ils participent aux affaires de manière plus ou moins régulière : sur 725 édiles recensés de 1500 à 1670, on compte ainsi 13 médecins, 27 apothicaires et 9 chirurgiens ; nommés à plusieurs reprises, ces praticiens de la santé revêtent à 75 reprises chaperon et robe consulaires, soit presque un an sur deux (Mouysset, 2000, 85 et 540). Ceci dit, s'ils représentent assez bien leur corps professionnel, leur engagement reste irrégulier, plus souvent sollicité dans les périodes de crise épidémique que dans les temps d'apaisement. Au plus fort de la vague pesteuse qui touche le Rouergue entre 1628 et 1632, par exemple, nombre de villes et bourgs choisissent des maîtres de l'art de guérir comme magistrats municipaux, pensant ainsi confier leur destin aux mains les plus expertes. En 1630,

année de recrudescence du fléau dans tout le Midi, le ruthénois Antoine Fueldez, médecin reconnu de la place du Bourg et auteur d'un petit traité au titre explicite, le *Chasse-Peste du Rouergue*, est nommé second consul de sa communauté. Au même rang, figure son confrère Claude Desbroyères à Villefranche-de-Rouergue, tandis que les gens de Conques invitent un médecin, un apothicaire et un chirurgien à s'occuper de leurs affaires en cette année pleine de menaces<sup>1</sup>.

Observons maintenant chacun des maillons d'un groupe social moins cohérent par ses origines sociales que par ses préoccupations professionnelles, et ce dans un spectre élargi – par rapport à l'étude précitée sur les consuls de Rodez – qui recouvre le temps long de l'épidémie à l'époque moderne, soit du XV<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle.

Peu nombreux à la maison de ville, les médecins acceptent une fois, rarement deux, la charge éditiltaire et toujours au premier ou au second rang (figure 1). Ainsi ne se mêlent-ils jamais au petit monde des notaires et procureurs qui peuplent le troisième rang, et encore moins à celui des mécaniques auxquels la quatrième place est théoriquement réservée.

Fig. 1 Les médecins au consulat de Rodez



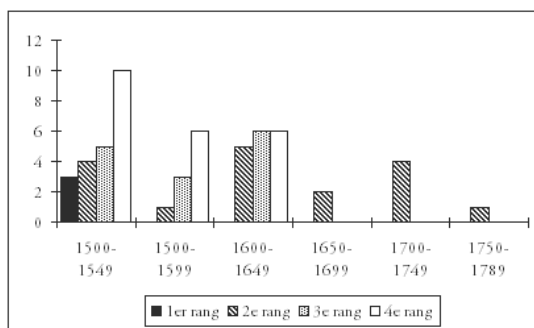
Membres de la bonne bourgeoisie ruthénoise, ils résident au cœur de la ville, possèdent de riches bibliothèques et marient leurs filles à des officiers royaux, quand ils n'aspirent pas à s'allier à la petite noblesse de province. Pour eux, l'accès au consulat est donc synonyme de reconnaissance sociale et constitue un signe prisé de notoriété. Dans leurs rangs, figurent les Baldit, seigneurs de Vérières, parents des meilleurs lignages locaux, tels les Rességuier, les Bonal, ou les Masnau ; parmi eux encore, les Lagorée, dont Étienne, médecin ordinaire du roi, est premier consul du Bourg en 1693. Leur présence est discrète à la maison de ville, mais ils n'en demeurent pas moins très influents, d'une grande efficacité dans les coulisses du pouvoir, grâce à leur rôle de conseillers en matière sanitaire, comme à leur solide réseau d'alliances familiales et politiques<sup>2</sup>.

Leur déclin numérique au consulat de Rodez, observé dès le premier XVII<sup>e</sup> siècle, s'explique au moins de deux façons : à partir de 1666, les magistrats urbains ne sont plus que quatre au lieu de huit, soit deux pour le Bourg et autant pour la Cité. En outre, depuis quelques décennies, les officiers royaux ont confisqué la charge de premier

consul à leur profit, si bien que marchands, notaires et procureurs se partagent l'unique place de second magistrat. Si quelques médecins et apothicaires parviennent à se faufiler entre les rangs serrés de ces derniers, ils n'ont plus forcément envie de lutter avec vigueur pour une magistrature qui devient désormais « une charge et non plus un honneur », selon les mots de Pierre Séguret lors de son élection en 1620. Leur intérêt pour les affaires municipales se manifeste cependant jusque dans les dernières années de l'Ancien Régime : le médecin Flaugergues tient, en effet, les rênes de la Cité de 1782 à 1785, tandis que son collègue Génies fait de même pour le Bourg, de 1785 à 1789.

Socialement inférieurs aux précédents, les apothicaires appartiennent au monde des marchands-fabricants : la confection et la vente de drogues en font des personnes hautement qualifiées, dont la fortune est visible dans les compoix (Mouysset, 2000, 114). Nombreux au consulat, ils franchissent presque tous au moins une fois la porte de la maison commune (figure 2). Certains y feraient même carrière si les statuts électoraux ne les en empêchaient, tel Jean Martin six fois consul de la Cité, de 1475 à 1513<sup>3</sup>.

Fig. 2 *Les apothicaires au consulat de Rodez*

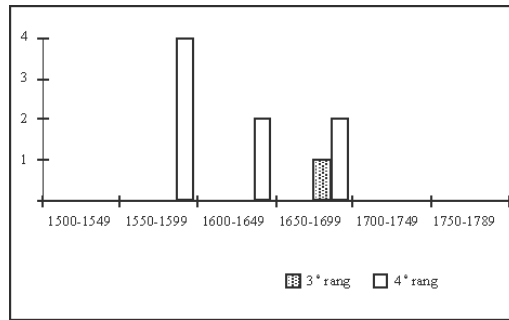


N.B. : après 1666, il n'y a plus de consuls de 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> rang.

Un bon tiers d'entre eux – 12 sur 34 – se contente du quatrième rang, mais la plupart sont réélus et accèdent à la troisième, voire pour les plus persévérants à une honorable deuxième place, en compagnie des « notables notaires et marchands » et des officiers moyens. On peut ainsi dire que l'échevinage constitue pour ces marchands-droguistes un véritable ascenseur social, au moins jusqu'au milieu du XVII<sup>e</sup> siècle où ils sont régulièrement présents aux quatre, puis

aux trois fauteuils du consulat. Le dernier nommé au premier rang est Guillaume Guirbal, cinq fois consul et premier magistrat en 1524. Par la suite, l'éviction progressive des marchands des deux premiers rangs érode l'ambition des apothicaires qui doivent alors se satisfaire de la seconde marche et ne cherchent plus à renouveler leur mandat : les huit apothicaires nommés consuls au cours du XVIII<sup>e</sup> siècle ne le sont qu'une fois.

Fig. 3 Les chirurgiens au consulat de Rodez



N.B. : après 1666, il n'y a plus de consuls de 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> rang.

Quant aux chirurgiens (figure 3), ils constituent les forces vives des « gens mécaniques » : trois artisans sur quatre nommés à la magistrature urbaine exercent ce difficile métier. N'ayant aucune formation universitaire, ces chirurgiens barbiers ont suivi la voie traditionnelle de l'apprentissage (Lebrun, 1983, 37). L'état modeste de leur fortune et la pauvreté de leurs relations sociales les confinent le plus souvent au dernier rang. Aussi, point de dynastie installée à la maison commune où ils passent au contraire en coup de vent ! Aucun des neuf chirurgiens consuls n'y retourne après un premier mandat. Au milieu du Grand Siècle, deux d'entre eux seulement représentent les cent vingt artisans énumérés au compoix du Bourg de 1666 et aucun ne porte la voix de la

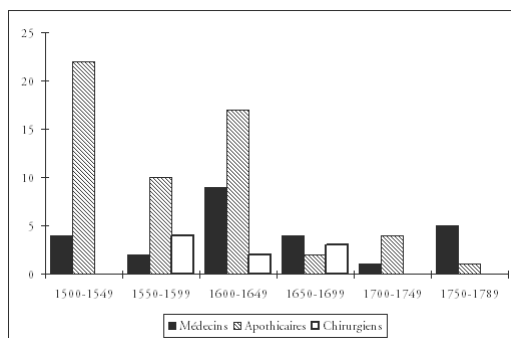
centaine de mécaniques vivant dans la Cité à la même période. Les portes du pouvoir municipal ne leur sont plus ouvertes après 1660.

Ainsi, les gens de médecine participent-ils inégalement aux affaires de leur communauté (figure 4). Les médecins se maintiennent en petit nombre au fauteuil de premier magistrat jusqu'à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, comme à Albi où les Mariès, médecins de père en fils, gouvernent la ville en 1789 et sauvent notamment la cathédrale Sainte-Cécile de la démolition (Greslé-Bouignol, 1996). Les chirurgiens, absents dès la deuxième moitié du XVII<sup>e</sup> siècle, se heurtent à la fermeture progressive du pouvoir aux mécaniques. Quant aux apothicaires, ils gravissent lentement, mais en nombre, les marches de la

maison de ville et construisent souvent de longues carrières municipales, même si la magistrature suprême leur est très tôt interdite. Cette taxinomie des fonctions édililaires obéit à un ensemble de pratiques institutionnelles générales et le plus souvent tacites, qui dépassent largement la logique fonctionnelle des seules professions de santé : les médecins suivent le sort de leurs égaux, bourgeois et notables marchands. Les apothicaires se pressent nombreux à la maison de ville, à l'égal des marchands

de moindre envergure, bloqués comme eux au second rang, tandis que les chirurgiens sont tout simplement évincés du pouvoir au même titre que leurs collègues orfèvres ou armuriers. L'éviction progressive des mécaniques des affaires municipales n'est pas un fait original ici : il en est de même à Marseille (Kaiser, 1992), à Albi (Biget, 1983), à Narbonne (Larguier, 2000) ou encore, avec quelques décennies d'avance, dans la Florence du *Quattrocento* (Rubinstein, 1966).

Fig. 4 Gens de médecine au consulat de Rodez



N.B. : les magistrats ne sont plus que 4 au lieu de 8 à partir de 1666.

La lecture croisée des documents consulaires et des papiers de famille permet de situer les médecins, apothicaires et chirurgiens dans leur espace social quotidien. Consuls, ils détiennent une partie du pouvoir urbain. Conseillers des édiles, ils participent aux réunions consulaires avec voix consultative. Ils sont également assidus aux assemblées générales, comme simples chefs de famille – on dit *caps d'ostal* en pays de langue d'Oc –, ou encore comme centenier encadrant les milices bourgeoises<sup>4</sup>. En temps de crise, leur activité se double : ils conjuguent alors volontiers art de guérir et engagement politique, choisissent leur camp et se jettent avec fougue dans la bataille.

Dans son livre de raison, le médecin Laurent Macte témoigne de sa fidélité à l'évêque François de Corneillan, en lui prodiguant tous ses soins ; pour autant, il ne partage pas l'opinion des ligueurs intransigeants qui ont participé activement à son coup de main sur la ville au mois de juin 1589. Il s'en prend ainsi très vivement à son illustre collègue chirurgien Urbain Hémard qui s'est ouvertement engagé aux côtés du clan Corneillan avant de s'enfuir en sautant par dessus la muraille (Mouysset, 2000, 299). À son livre, Macte confie ses intimes réflexions, exprimant dans une langue inaccessible au commun, le latin, sa désapprobation du forfait commis et sa haine de l'extrémisme : « Urbinus

Hemardus, chyrurgus, hoc anno consulatam gerens, cujus mens mala est ac item animus malus, insidiosus, fallax, guriulo locaxior, simulator omnium ac dissimulator, qui nunc in exilio degit<sup>5</sup>. »

En ces temps de guerre civile, surgissent les rancœurs anciennes et les haines tenaces qui fracturent un groupe certes lié par un souci commun, la santé, mais fortement hiérarchisé et, partant, très hétérogène et peu solidaire au plan personnel. Ici, c'est un médecin qui dénonce la trahison d'un chirurgien dont les compétences scientifiques ont été par ailleurs reconnues pour ses travaux pionniers sur l'orthodontie. Accès irrépressible de jalousie, mépris traditionnel de l'homme de l'art pour le praticien<sup>6</sup>? Le livre de raison de Laurent Macte gardera le secret d'une plume acérée qui égratigne ses feuillets aussi bien que la mémoire d'une époque troublée. Ailleurs, comme à Villefranche-de-Rouergue, Boris Porchnev a pu voir en son temps une manifestation de la haine de classes dans les propos de Claude Desbryères, médecin du sénéchal et consul de son état, au sujet d'un autre chirurgien, Jean Petit (Porchnev, 1963). Celui-ci s'est rendu célèbre non pour ses travaux, mais pour avoir tenu tête à l'intendant, représentant du roi en sa province, comme chef des Croquants en 1643<sup>7</sup>. Le récit de la révolte dans ses *Annales* est ouvertement hostile aux meneurs: « Quelle plus grande note d'infamie eust peu recevoir Villefranche, sy [...] elle ne se fut opposée aux pernicious desseins et menées des trois chefs, que l'histoire présente fera voir, lesquels estoient un Jehan Petit, chirurgien, estrangier, natif de Montpezet en Quercy<sup>8</sup>. »

Meneurs de révolte ou sauveurs de peste, les gens de médecine des temps

modernes, s'ils ne sont pas toujours unis pour le bien commun, montrent en tous cas qu'ils ne restent pas enfermés dans la tour d'ivoire de leur officine, loin s'en faut, à l'abri des rumeurs du monde. C'est précisément en période de crise, quand un fléau s'annonce aux portes de la ville, que l'engagement de ces hommes est le plus visible, comme la force de leur solidarité professionnelle ou au contraire la violence de leurs dissensions.

### LE PRINCIPAL GÎT AU BON ORDRE, SANS QUOI TOUS LES REMÈDES SONT INUTILES

Quatre médecins et un chirurgien ont, sur le vif, témoigné du spectacle terrifiant de la peste qui affligea régulièrement le Rouergue de 1586 à 1653 et tenté de réfléchir, chacun à sa manière, aux meilleurs moyens d'éradiquer le fléau<sup>9</sup>. Il s'agit du ruthénois Laurent Macte, déjà rencontré, originaire de Colmars-les-Alpes et docteur en médecine de l'université de Montpellier, auteur d'une très belle *Chronographie des choses privées* rédigée en latin et en français, de 1576 à 1598<sup>10</sup>. L'auteur relate notamment son séjour albigeois dans la ville décimée par une épidémie de *cholera morbus* (1576), puis par la peste en 1586, et détaille aussi avec soin les événements de la Ligue à Rodez en 1589. Il n'oublie pas d'insérer quelques hauts faits de l'histoire de France dans sa chronique familiale – mentionne la peste qui ravage Paris en 1596 – et fait part de temps à autre à son lecteur de son intérêt tout professionnel pour certaines aventures chirurgicales – amputation, « hernie charnuse »... – ainsi que de ses recherches personnelles sur la « métempsicose pythagorique ».

Son compatriote et confrère Antoine Fueldez a conçu un bref recueil de remèdes préservatifs et curatifs en forme de *Chasse-Peste du Rouergue*, et ce petit *in-octavo* de cinquante-huit pages a été publié en 1628 à Rodez par Amans Grandsaigne<sup>11</sup>. Ancien marchand-libraire devenu récemment imprimeur, Grandsaigne a déjà édité deux ouvrages religieux et édite le travail de Fueldez alors que la peste fait rage et « environne de toutes parts ». La diffusion du *Chasse-Peste*, même si le livre eut un certain succès conjoncturel, reste cependant limitée au Rouergue. Recueil de recettes empiriques pour lutter contre l'épidémie, l'opuscule du médecin-consul ne propose aucune thérapeutique vraiment innovante et s'en tient au strict respect de la théorie humorale, rien que de très classique au XVII<sup>e</sup> siècle<sup>12</sup>.

Le médecin et consul villefranchois Claude Desbruyères est, quant à lui, l'auteur d'*Annales et fastes consulaires* de sa ville, tandis que son voisin Durand de Monlauseur a témoigné de son expérience de médecin coordinateur du bureau de santé dans un précieux *Manifeste de ce qui s'est passé en la maladie de la peste à Villefranche-de-Rouergue*, imprimé à Toulouse, chez Raymond Colomiez, en 1629<sup>13</sup>. Enfin, le chirurgien Pierre de Buisson a laissé un très intéressant manuscrit inédit sur cette même peste de 1628 qui a dévasté la bastide royale de Sauveterre, en Ségala rouergat ; ce récit est aujourd'hui perdu, mais une copie du XIX<sup>e</sup> siècle a permis d'en sauver la mémoire<sup>14</sup>.

De récit en manifeste et d'annales en livre de raison, ces documents constituent en quelque sorte le contrepoint personnel d'un discours officiel diffusé par les procès-verbaux des délibérations et comptes consulaires, ces derniers formant un tout que l'historienne

italienne Giulia Calvi a judicieusement qualifié de « mémoire politique de l'épidémie » (Calvi, 1984, 7). Or, les écrits personnels des professionnels de la santé nous laissent entrevoir, par-delà le récit des faits et des remèdes prescrits, l'idée que ces hommes de bonne volonté se font de leur engagement médico-politique en temps de peste. Pour eux-mêmes, on peut penser que l'acte d'écriture est une manière de sauvegarder la mémoire de la maladie afin d'en tirer plus tard quelque leçon de vie. Leur position est précisément celle de l'expert qui dresse un constat et fait le point sur les outils scientifiques validés par l'expérience de terrain. Comme eux, d'autres praticiens ont établi la liste des gestes et des choses à faire en temps de crise, tel Giulio Ceffini, officier de santé de Prato en 1630, qui recommande au début de son *Libro della Sanita* « d'observer, avec la plus grande diligence, ce qui suit... » (Cipolla, 1992, 111). Ce faisant, ils ont tenu la chronique d'une vie quotidienne qui échappe bien souvent aux documents publics et qui donne toute sa chair à l'histoire d'une société bouleversée par la maladie (Calvi, 1984, 8).

Pour ces scribes occasionnels, qui ont temporairement troqué leur lancette contre une plume neuve, c'est aussi une façon personnelle de se prouver qu'ils existent, un peu à la manière de Daniel Defoe qui s'exclame en pleine peste de Londres, en 1665 : « Quant à moi, pourtant, je suis toujours là ! » (Defoe, 1985). Survivre, témoigner, faire progresser son propre savoir sur des pathologies complexes et quasi inconnues, tels sont les motifs d'une réelle injonction d'écriture qui pousse ces observateurs plus ou moins volontaires à fixer ainsi la mémoire du malheur des temps. Ce faisant, ils proposent aussi bien une

réflexion scientifique qu'un regard simplement humain sur la catastrophe.

L'origine de leur prise d'écriture est rarement mentionnée par les auteurs rouergats. Parfois cependant, au-delà d'un discours médical convenu, apparaissent lisiblement les lignes de force de vertus citoyennes défendues par ces hommes de science. Dès le prologue de son *Chasse-Peste*, Antoine Fueldez attribue l'initiative de son livre aux consuls de Rodez. En des formes que nous jugerions aujourd'hui encombrées d'une obséquieuse déférence, le médecin ruthénois rappelle qu'il a été sollicité par ses édiles et a bien volontiers accepté sa mission malgré l'étendue de son incompétence : « Messieurs, Le zele que vous avez pour le bien et la santé de ceste Ville, me fit cognoistre ces jours passez, que vous seriez bien ayses que j'entrepris de mettre par écrit, les remedes et les moyens qui se treuvent les plus propres pour se prémunir, et preserver de la maladie contagieuse dont nous sommes menassés, et qui nous environne de toutes pars : j'ay resvé quelque temps pour ce dessein, et me suis trouvé combatu en moy mesme, si je n'en devois laisser l'execution à quelqu'un d'autre, dont la doctrine, suffisance, et expérience peut favoriser avec un plus grand applaudissement d'un chacun ceste entreprise qui se trouve estre au dessus de ma capacité [...]. J'ai travaillé, non pas par aucune vanité et presumption que j'aye d'en retirer de la gloire; mais seulement pour y acquérir celle de l'obeissance que je suis resolu de rendre toute ma vie à l'honneur de vos commandements, comme estant, Messieurs, Vostre tres humble & tres obeissant serviteur. Fueldez<sup>15</sup>. »

Comme Fueldez, le toulousain Jean de Queyratz est également soutenu par ses édiles qui l'exhortent à rédiger son *Brief recueil de remèdes les plus expérimentés*

*pour se préserver et guérir de la peste*. Les Capitouls en financent même les éditions successives chez Pierre Bosc, de 1628 à 1652 (Lile, 2006, 70). Il n'était donc pas rare que les magistrats publics incitent les élites du corps médical à prendre la plume et à pérenniser ainsi le théâtre de leur ville empestée, considérant celle-ci comme le meilleur champ d'expérimentation possible<sup>16</sup>.

La lecture des travaux de Durand de Monlauseur, comme ceux d'Antoine Fueldez, montre toutefois que les liens entre corps politique et corps médical ne se limitaient pas à ce simple soutien éditorial. Celui-ci s'inscrivait plutôt *in fine*, lorsque la maladie avait quitté la place et qu'il était temps de tirer un trait sur le passé, de méditer sur les erreurs commises et de n'en conserver que les enseignements utiles pour l'avenir. Ce travail d'inscription dans le temps était donc précédé d'un réel engagement physique dans le combat à mains nues contre un mal dont on ignorait quasiment tout; engagement qui constituerait, plus tard, le matériau d'une réflexion individuelle confrontée aux connaissances théoriques classiques acquises sur les bancs de l'université.

Lorsque Durand de Monlauseur décrit précisément les mécanismes de l'état de siège qui doit préserver sa ville du fléau et éventuellement permettre de l'affronter, il n'hésite pas à écrire à la première personne et à se placer délibérément au centre de son récit<sup>17</sup>. Il se situe donc au cœur d'une stratégie mise en place en accord avec les nouveaux consuls, dans le cadre d'un conseil de santé doté de pouvoirs exceptionnels : « Messieurs les consuls assemblèrent un conseil général, lequel sur mes propositions ordonna un conseil de santé, et fit la nomination de huit personnes, deux

conseillers, deux avocats, deux bourgeois, deux procureurs, lesquels changeroit tous les quinze jours afin que chacun fit son tour. Ces huit personnes avec Mr le juge-mage et consuls doivent décider toutes les affaires de police avec plain pouvoir<sup>18</sup>. »

Alors que la peste n'a pas encore franchi les murailles, le corps de ville est anéanti : les magistrats urbains en place ont troussé bagage et se sont enfuis, comme le signale avec véhémence le notaire ruthénois Guillaume Besset en marge de ses minutes, « contre leur foy et serment presté solennellement lors de l'entrée auxdits Consuls<sup>19</sup> ». Le médecin est alors sollicité par des édiles nommés à la hâte et sommé, dans l'urgence, de mettre sur pied un bureau formé de « personnes probes et dévouées ». Il s'agit tout d'abord de reconstituer un corps politique défaillant, désormais épaulé d'une structure extraordinaire omnipotente et composée d'hommes nouveaux, capables de faire face à l'épidémie. Dans le même temps qui presse, il faut aussi donner les premiers soins aux malades et s'occuper des corps sans vie qui commencent à joncher les rues et à alimenter les rumeurs de contagion. À l'annonce de la maladie, il est donc impératif de se pourvoir en médecins, chirurgiens et apothicaires, si l'on ne peut retenir de force ceux qui résident habituellement dans la ville. La tâche est difficile et l'on court jusqu'à Figeac, Cahors, Cordes, Toulouse ou même Lyon quérir leurs précieux services<sup>20</sup>. Quant à nos auteurs, ils ont tous accepté de rester chez eux et de braver le danger encouru, afin d'assister leurs concitoyens dans l'épreuve.

Avant même de soigner ses premiers patients, Durand de Monlauseur s'occupe du maintien de l'ordre dans la ville empestée. Dans son manifeste, il expose

son programme, qui tient en trois mots : enfermer, nettoyer, soigner. Comme son collègue sicilien Giovan Filippo Ingrassia, chargé des affaires de Palerme et auteur d'un mémoire sur la peste qui ravagea l'île en 1576, il aurait pu choisir pour devise « l'or, le feu et la potence » : l'or pour les dépenses, le feu pour éliminer les objets infectés et la potence pour punir les contrevenants à l'ordre établi (Cipolla, 1992, 135). Fermeture des portes, organisation de la garde, mise en place d'un système de passeports filtrant les étrangers venus des pays infects – assorti d'une quarantaine obligatoire –, réquisition alimentaire et organisation du rationnement, recrutement d'un capitaine de santé, de valets de ville et de pauvres bougres nommés corbeaux qui enlèveront les cadavres... Telles sont les principales responsabilités d'un médecin qui a entrepris de sauver sa ville du désastre. Dans le même temps, Durand de Monlauseur est attendu au chevet des premiers malades. Jamais il n'approche le patient, « layant vizité de loing sans lavoir touché et observé toutes sortes de précautions » ; il préfère parfois remettre « la visite après leur mort que je tenois fort proche<sup>21</sup> ». La distance prudente établie entre le médecin et son patient est amplifiée par le port de vêtements isolants, composés d'un treillis de cuir ciré et de toile de lin. « Furie infernale », « oiseau de proie », ainsi apparaît-il aux habitants effrayés de le voir arpenter les moindres ruelles, un bâton ou une clochette à la main – plus rarement affublé d'un long bec rempli d'aromates purifiant l'air qu'il respire – à la recherche de ses victimes<sup>22</sup>. C'est lui qui décide, en dernier ressort, du destin des malades et désigne ceux qui seront mis en quarantaine dans un lieu isolé et gardé, nommé *boudoumie* en Rouergue,

de *boda* en langue d'Oc qui signifie bubon. Fort mal accueilli, menacé de mort parfois, il doit subir la colère et les cris de ses concitoyens, comme il le déplore ici, abandonnant volontairement le ton du théoricien pour inscrire dans son *Manifeste* la relation de sa vie quotidienne, l'urgence et la violence des choses vues : « L'opiniastreté et l'erreur estoit si grande qu'ils faisoient mille imprécations contre ceux qui les descouvraient, disant que c'estoit descrier la ville mal a propos, j'en ay esté poursuivi de crieries, malédictions, mesme par attentas et conspiration contre ma vie [...]. Lorsque j'estois sur le lieu avec le chirurgien pour faire procéder à la visite estant a la rue (le brave Louys) commença de menacer disant que cette fille que l'on visitoit n'avoit point eu ce mal, et que je voulais descrier la ville. La s'assemblèrent quelques hommes et plusieurs femmes crians et ne voulant permettre ladite visite. Pendant que je leur remonstrois que pour le bien de la ville et le leur en particulier il estoit nécessaire de faire cette visite, je me trouvoy tout à coup poursuivi de cette populace et contraint de me retirer en la maison de ville pour me sauver où messieurs les consuls assemblèrent promptement le conseil<sup>23</sup>. »

Tandis que le médecin ordonne, chirurgien et apothicaire ont également un rôle important à jouer sur l'échiquier de la ville empestée, même s'ils ne sont que les exécutants des décisions du premier. Le chirurgien assiste le médecin dans ses visites et touche le corps malade. Praticien, sa formation est empirique : « Il prend nom, note Jean de Renou, des opérations manuelles qu'il fait dextrement, vistement et assurement. » (Mouysset, 1992, 120). À lui, reviennent donc les gestes de basse

besogne, comme de panser les plaies ou d'inciser les bubons, et ce au mépris de sa santé : « Ils alait sans precaution visiter et penser les malades, comme une simple plaie ou légère fiebvre comme cestait tout le contraire car les esprits et humeurs estait infectés par une qualité maligne et vénéneuse<sup>24</sup> », note Pierre de Buisson à Sauveterre en 1628. Acteur essentiel de la lutte contre l'épidémie, on va quérir fort loin ces « traîne-clystère » qui font souvent payer leurs services à prix d'or. Loin de s'entraider, les cités voisines sont en concurrence et se disputent ces artisans, « chaque ville s'efforçant de conserver le personnel dont elle dispose », comme le souligne Perrine Fabre à propos du pays de Cordes en Albigeois (Fabre, 2005, 34). En 1586, les Ruthénois vont chercher leurs chirurgiens à Toulouse et ceux-ci n'acceptent de faire un si périlleux voyage qu'à la condition d'être rémunérés de quarante à cent écus par mois (Nougaret, 1986, 216). Durand de Monlauseur les considère comme des escrocs qui pratiquent des « extorsions si estranges » sur les malades. Il les traite d'incapables qui ignorent tout de la maladie et exercent leur métier sans aucun soin ni expérience<sup>25</sup>.

Dernier acteur du triptyque, l'apothicaire, qui exerce, selon Antoine Furetière, « cette partie de la médecine qui consiste en la préparation des remèdes<sup>26</sup> ». Jugé indispensable par le conseil de santé, sa boutique est gardée jour et nuit pour éviter toute tentative de pillage. Sans apothicaire, en effet, point de potions, point de clystères ni emplâtres, point d'onguents ni de coûteuses thériaques.

Dans cette violente bataille contre la *Mort rouge*, médecin, chirurgien et apothicaire ne s'entendent pas toujours,

chacun dépréciant plus ou moins ouvertement l'autorité ou simplement l'utilité de l'autre. Ces tiraillements de principe ne les empêchent cependant pas de livrer ensemble un courageux combat contre le fléau divin. Conscients des limites de leur science, ils savent bien que, malgré les soins prodigués, leur ignorance des moyens de guérir est encore la plus forte. Ils s'engagent alors dans une autre voie dont ils ont pu apprécier l'efficacité préventive à plusieurs reprises et qui se résume en peu de mots : le maintien de l'ordre reste, en effet, l'une des clés essentielles de sauvegarde de la communauté (Lebrun, 1983, 160). Celui-ci se décline en un ordre sanitaire strict qui met en valeur une connaissance relativement précoce du fait contagieux, soutenu par un ordre social sans faille. De fait, leur dévouement sur le terrain s'accompagne du désir tout intellectuel de théoriser sur le bon gouvernement de la cité, afin de lui épargner les effets irréparables de l'ire divine. Les praticiens rouergats s'accordent alors sur trois points : pour éviter la peste, il faut tenir la ville propre, se garder de tout contact avec les lieux pestiférés, et enfin éviter émotion ou révolte susceptibles de propager le mal.

La ville d'Ancien Régime est un vrai défi à l'hygiène. Dans son *Chasse-Peste*, Antoine Fueldez s'attaque à tous les problèmes à la fois en matière de santé publique, reprenant les motifs exposés de manière récurrente dans les délibérations consulaires de sa communauté : « C'est pourquoy Messieurs, vous aurez esgard à tout le corps de la Ville pour la purger et preserver, et pour ce faire chacun aussi en son particulier y doit contribuer du sien. Premièrement vous fairés tenir la ville nette de toutes sortes d'immondices et ordures [...] deffandrez

aux habitans qu'ils ne laissent croupir l'eau aux ruisseaux [...] tachez de repaver les places et les lieux qui en auront besoin, pour autant que l'infection croupit la dedans pour l'ordinaire [...] tirer les charognes bien loin de la ville<sup>27</sup>. »

À la fois rhétorique, symbolique et pratique, le discours sur le corps purifié s'adresse aussi bien à la ville qu'à ses habitants. Le parlement de Toulouse, les consuls et le corps médical parlent d'une même voix et s'efforcent de « parfaire de faire netoyer leurs rues, places et carrefours [...] de tous fumiers et autres ordures<sup>28</sup> ». Épuration, assainissement, purgations sont autant de gestes d'exclusion qui marquent la volonté d'éradiquer la souillure. « C'est l'imaginaire social, surtout, qui est quasiment saturé par une telle métaphore au XVII<sup>e</sup> siècle. Une façon de penser les composantes de la communauté en les dissociant, de gérer l'ordre en excluant : pratique de ségrégation et de refoulement. » (Vigarello, 1993, 119). En 1630, les consuls de Conques interprètent ce message purificateur de la manière la plus radicale qui soit, faisant fi de toute tradition charitable : « On va vuyder les estrangers de ceste ville et garder les meilleurs travailleurs qui sont sans famille<sup>29</sup>. »

L'ordre des corps est celui d'une ville nette, dans ses rues, comme dans ses maisons, expurgée de ses maux. Durand de Monlauseur n'hésite pas à évoquer l'exception chinoise à ce propos : « L'on tient que ce grand peuple ne s'est si long temps préservé de la peste [...] que par le moyen de la netteté en quoy la police de la Chine est si merveilleuse<sup>30</sup>. » Évacuer les charognes, procéder au « chassement des pourceaux, chats et chiens et autres animaux<sup>31</sup> », donner ordre aux bouchers de tuer « le bestial

hors la ville», tels sont les gestes indispensables à la survie des citadins<sup>32</sup>. Si les médecins se préoccupent spontanément d'hygiène et de santé publique, ils s'intéressent aussi bien à l'ordre politique nécessaire pour éviter ou chasser l'épidémie et soutiennent activement l'œuvre des consuls, quand ils ne sont pas consuls eux-mêmes. Le sauveterrat Pierre de Buisson constate l'ampleur des débordements qui ont accompagné et enflammé la maladie : « De l'absence des consuls nasquirent tout plein de desordres mesmes de voleries aux maisons enfonsant les cofres que rien ne leur resistait. Tout estait commun [...]. Le mespris que le peuple fit des consuls ou eux ne sachant les comander a propos mit le libertinage parmy toute sorte de personnes qu'il estait impossible qu'aucun se contint au devoir<sup>33</sup>. »

Témoins de tels désordres, les médecins sont convaincus de l'efficacité de méthodes rigoureuses de gouvernement : « Le principal gist au bon ordre, insiste Durand de Monlauseur, sans quoy tous les remèdes sont inutiles<sup>34</sup>. » Dans un chapitre intitulé « Des fautes commises durant la maladie et depuis icelle », il revient sur les erreurs passées et propose un ensemble de solutions pratiques. Après avoir insisté sur la nécessité d'être obéi et de pouvoir ainsi organiser l'enfermement strict des pestiférés dans un lieu isolé et surveillé, il met les consuls en garde contre les charlatans et soulage sa bile à propos d'un chirurgien malhonnête qui a parfumé la ville pour cinquante mille livres. Antoine Fueldez reprend à peu près les mêmes arguments et exprime sa confiance envers ses consuls « affectionnés au bien public, si résolu au péril et danger que ceste maladie traisne quant et soy, que j'ose bien assurer et me promettre d'eux

qu'ils n'obmettroient chose quelcunque qui peut nous garantir de la fureur de ce monstre effroyable de peste<sup>35</sup>. » Plus loin, comme son collègue villefranchois, il invite ces derniers à se doter des moyens nécessaires pour le cantonnement des victimes, la séparation des individus sains et malsains, l'ensevelissement des cadavres hors la ville, le parfum de l'air empesté et l'interdiction des assemblées, telles messes et processions, qui contribuent à la propagation de l'épidémie. En théorie, toutes les mesures qui seront mises en œuvre à Marseille en 1720 sont déjà présentes sous la plume des médecins rouergats (Carrière *et al.*, 1968 et Hildesheimer, 1980). Mais nombre de témoins, tel le sauveterrat Pierre de Buisson souligne les difficultés d'application de telles décisions : « En ce temps on devait fermer l'église et ne faire point d'assemblées mais l'on fit tout au rebours, car les Messieurs des prestres firent le contraire, persistant plus qu'auparavant à prières, processions générales et aux portes des estations (sic) qu'on fesoit qui pouvait tapisser les rues, cela estait fort ridicule et ne ce devait faire. »

Malgré les résistances des communautés placées sous contrôle des pouvoirs médical et municipal, les théories hygiénistes qui triompheront bientôt sont ici lisiblement inscrites, dès 1628, dans le programme d'éradication de l'épidémie rouergate.

## DU SOIN DES ÂMES ET DES CORPS EN TEMPS DE PESTE

Du corps social au corps humain, le pas est aisément franchi par ces praticiens de l'art de guérir qui essayent, par tous les moyens, d'éloigner le mal, faute de le guérir. La réflexion étiologique est

primordiale pour Antoine Fueldez, comme pour Durand de Monlauseur, considérée comme le point initial de toute démarche scientifique. « Que la peste est un mal que Dieu envoie aux Hommes », cela ne fait aucun doute pour ces confrères. Pierre de Buisson acquiesce : « Il n'est rien de pire que la peste puisque c'est l'une des vengeances divines laquelle Dieu s'est réservée pour la désolation de son peuple et pour le rappeler à ses devoirs<sup>36</sup>. » Persuadés de l'unicité indiscutable de cette cause première, ils débattent en revanche longuement sur les causes secondes, même s'ils tombent immédiatement d'accord sur le principe contagieux du mal. « Vrayement maladie aveugle parce qu'elle n'espargne personne et qu'elle est incogneue apres tant d'experience; maladie aussi divine, à cause qu'elle a tant de rapports avec la Justice de Dieu, que tout ce que l'on peut dire de certain de ses effets, de sa nature, et de ses qualitez, n'est autre sinon qu'elle est un grand fléau de Dieu, et s'il faut parler avec l'Escriture, qu'elle vient à nous immédiatement du Ciel<sup>37</sup>. »

Le recours à la prière est traditionnellement le premier conseil donné au patient : « mais les [remèdes] les plus assurez sont les vœux et les prières que nous devons faire à Dieu, pour prévenir le courroux de sa justice justement irritée contre nous par nos pechez », ainsi Fueldez achève-t-il son court traité de *Chasse-Peste*. Le médecin n'intervient, en effet, qu'après Dieu dans le processus de guérison collective du corps coupable d'avoir transgressé un interdit protégeant l'harmonie de la communauté, et puni comme tel (Jahan, 2004, 223). En Rouergue, les habitants disposent d'un guide précieux pour renouer le dialogue avec le divin, en la forme d'un petit

*Recueil de prières pour dire en temps de contagion*, de la main d'un père du couvent des cordeliers de Rodez, Étienne Materre. Publié en 1628, la même année et chez le même éditeur que le *Chasse-Peste* de Fueldez, ce livret de 38 pages, préfacé par l'évêque Bernardin de Corneillan, propose à son lecteur une liste de remèdes spirituels sous la forme de prières adaptées à toutes les situations envisageables en temps de peste, avec une attention particulière aux saints spécialistes Roch et Sébastien (Mouysset, 1992, 136).

Quant aux « causes secondes », Durand de Monlauseur en distingue trois : « La peste est immédiatement causée d'une vapeur putride, ennemie de la nature et de la faculté vitale résidant au cœur [...] ; ou extérieurement de l'air, ou bien de la contagion et communication<sup>38</sup>. » Théories humorale, aériste et contagioniste sont inégalement évaluées dans son manifeste. La première est mentionnée pour mémoire, la seconde fait l'objet d'un chapitre critique, tandis que la troisième a indéniablement la préférence de l'auteur. En fait, c'est une approche moins savante et plus réaliste des problèmes qu'offre l'auteur ici à son lecteur, laquelle répond à une volonté observée chez d'autres praticiens contemporains, notamment chez le florentin Lusagnini en 1621 (Vigarello, 1993, 108-109). Dans un chapitre fortement argumenté, la contagion est définie comme « la communication de vapeurs d'un corps à l'autre » qui peut être combattue par des gestes préventifs relativement simples à mettre en œuvre, telle la mise en quarantaine. À ces motifs classiques, Durand de Monlauseur en ajoute deux : « Il y a bien encor deux causes pour engendrer ou augmenter la peste : la première le deffaut de netteté

et saleté des habits, meubles habitations, façons de vivre [...] ; l'autre cause est la dissolution de Vénus, la pallardise, laquelle espise le plus subtil du sang, et le plus pur des esprits, en telle façon que le cœur demeure non seulement faible pour résister au venin, mais plus disposé à le recevoir et attirer ; d'autant que cette fièvre de Cupidon est un degré à la fièvre de la peste, car ce feu de peste survenant au feu érotique ne l'esteint pas comme on dit que la flamme de la chandele esteint le feu du foudre, la raison nous apprend cela ; et l'expérience nous a fait voir en toutes les villes où la peste a ravagé, combien de jeunes gens ont esté perdus par ce vilain exercice<sup>39</sup>. »

L'ensemble de ces observations sur les origines de l'épidémie ouvre la réflexion sur les meilleurs moyens d'éradiquer le mal. Ici, comme chez Antoine Fueldez, on peut lire la relative confiance en une pharmacopée classique, héritée des siècles précédents, d'origine essentiellement galénique (Lebrun, 1983, 67).

Les soins proposés par Fueldez, comme par Monlauseur, révèlent la pratique quotidienne d'une « médecine expectante », et leur défiance commune pour son contraire, qualifié de « médecine agissante » jugée par trop brutale (Lebrun, 1983, 18 sq.). Ainsi, ne faut-il pas ébranler le malade par des remèdes violents, comme le souligne fermement Monlauseur, alors que son confrère ruthénois n'hésite pas, à l'occasion, à abuser de certaines substances toxiques : « Il ne faut plus permettre aux chirurgiens d'user de remèdes violens comme je voulus empêcher à deux [...] ils ne voulurent tenir parole et avons veu de tres mauvais effects, des muscardins de deux façons purgatifs, lesquels purgeoient si bien les pauvres pestiférés qu'ils leur arracheroient bientôt l'ame du corps<sup>40</sup>. »

Tandis que Durand de Monlauseur se refuse prudemment à dispenser tout remède curatif à ses lecteurs, estimant que les effets positifs n'en sont pas suffisamment établis, Antoine Fueldez se lance dans une longue et fastidieuse liste de recettes. Celles-ci présentent de savantes préparations d'antidotes, d'emplâtres, d'« eau délivrante », de cautères et autres électuaires, bézoards et thériaques. Elles sont élaborées à base de végétaux : suc de rose, aloès, agrumes, compote de pommes<sup>41</sup>, chardons, absinthe, racine d'angélique, valériane, cannelle, clou de girofle, safran, eau de vie... ; dans une moindre mesure, elles peuvent contenir des produits d'origine animale, telles la peau de vipère ou la corne de cerf... ; plus rarement encore, et avec parcimonie, Fueldez préconise quelques poussières d'argent, d'arsenic ou de mercure. À plusieurs reprises, celui-ci établit une très intéressante distinction entre remèdes de riches et remèdes de pauvres. Selon Georges Vigarello, « des régimes sont alors explicitement pensés pour les pauvres. Sylvius, en 1542, propose, le premier, un accommodement diététique des nourritures de fortune [...]. Une façon de marquer quelques frontières nouvelles à partir de la culture des élites » (Vigarello, 1993, 73 et 78). Soucieux d'adapter ses prescriptions à toutes les bourses, Fueldez pratique une « médecine de soi » accessible au menu peuple et réserve aux plus riches de très compliqués et très onéreux bézoards et thériaques. En voici quelques extraits : « La quintessance de la corne de cerf prinse du poids d'un drachme dans un jaune d'œuf est le vray et unique bezoard préservatif et curatif de cette maladie<sup>42</sup>. » « Pour les riches et aysés mangeront le matin à jeun, et deux ou

trois heures avant disner le poids d'une drachme de notre opiate angélique en beuvant par dessus si c'est en temps chaud deux doigts d'eau de vinette et en temps froid tout autant de vin pur, l'opiate est telle<sup>43</sup>. » « Pour les pauvres, ils pourront eux mesmes préparer la boisson suivante, à faute d'un orange ou d'un limon, ils pourront prendre des pommes, lesquelles estant pelées et coupées a rouelles seront mises dans un plat avec du sucre pulvérisé par dessus et puis derechef des pommes avec du sucre, en faisant lict sur lict, on mettra le tout en lieu humide, et au bout de quelque temps il y aura au fonds dudict plat un suc lequel meslé avec eau cuicte leur estanchera merveilleusement la soif, en leur recréant aussi le cœur<sup>44</sup>. » « Prenez certain nombre de vipères ou autres serpents evantrés après leur avoir coupé la teste et la queue et osté la peau les taillerez a petits morceaux, lesquels estant bien lavés les mettez au soleil l'espace de 15 jours au bout desquels il faut distiller [...] et avec cela vous aurez votre quintessance tellement admirable pour la préservation et curation de la peste qu'il n'y a sorte de remèdes qui lui puissent estre égal<sup>45</sup>. » « L'aymant arsenical est fait ainsi, prenez antimoine crud, souphre jaune et arsenic cristallin, de chacun deux onces, le tout bien pulvérisé, le mettez fondre ensemble dans une cuillère de fer, et sera fait lors que ceste matière touchée avec une broche de fer filera comme therebentine, et sera de couleur rouge obscur, laquelle estant raffroidie sera dure et aysée à pulveriser. Les pauvres useront d'ognons blancs cuicts souz la braise avec fin Mitridat et huile de lys<sup>46</sup>. »

Au-delà d'une prophylaxie dont l'efficacité n'a jamais vraiment été démontrée, les deux médecins insistent tout

particulièrement sur quelques règles élémentaires d'hygiène domestique.

La propreté est la condition *sine qua non* de toute action préventive et concerne particulièrement l'habitat : « Un chacun tiendra sa maison nette le plus que faire se pourra et sa personne », souligne Antoine Fuellez, et d'ajouter que « les fenêtres et portes desdictes maisons seront closes avant que le serain tombe et ne seront ouvertes qu'après le Soleil levé qui aura dissipé les vapeurs crasses de la nuit<sup>47</sup>. »

Quant à la toilette intime, elle se résume à une toilette sèche. L'eau est singulièrement absente de tout nettoyage, petit ou grand, elle n'est présente dans le *Chasse-Peste* que pour dénoncer son croupissement dans les ruisseaux. On préfère « changer souvent de linge et habits », ou se frotter le visage et les mains avec du vinaigre, plutôt que de prendre un bain. « La peur de l'eau semble être nettement arrivée au XVI<sup>e</sup> siècle, notent Georges Vigarello et Annick Le Guéner, avec les premières théories sur les transmissions contagieuses. Ambroise Paré accumule, à lui seul, les images les plus menaçantes : l'eau transperce les chairs, elle ouvre les pores ; elle les fragilise. » (Vigarello et Le Guéner, 1985, 8).

Ces soins de propreté élémentaire s'accompagnent d'une nécessaire sobriété, elle aussi très fortement conseillée : il s'agit de ne point trop manger ni boire, et d'éviter tout excès : « et surtout je recommandois la frugalité et sobriété de la vie, le choix et triages des viandes », insiste brièvement Durand de Monlauseur<sup>48</sup>. Antoine Fuellez est plus prolix sur le sujet : il invite ses lecteurs à « se garder aussi de ne se remplir par trop de viandes pour si bonnes qu'elles soyent et à plus forte raison de celles qui se

corrompent facilement, d'autant qu'elles engendrent corruption et pourriture du corps<sup>49</sup>». Quant à la boisson, elle « doit être de vin bien mur et médiocrement trempé<sup>50</sup> ». C'est là une nouveauté, un vrai changement observé dès la fin du XV<sup>e</sup> siècle : le ménagement des corps, un ménagement qui fait la part belle à la modération et à la tempérance en toutes choses (Vigarello, 1993, 62 *sq.*).

Il ne faut point trop dormir, ni même veiller, en tous cas jamais après le repas. De même, « les maladies d'esprit comme crainte, apprehantion, chagrin, sont dangereuses à raison que le cœur en reste affoibli et ainsi ne peut si puissamment résister au venin<sup>51</sup> ». Enfin, colère et autres émotions fortes, tel « l'acte de Vénus » – Fueldez rejoint ici les préventions de Monlauteur – sont grandement dommageables ; et pour ce dernier cas, il ajoute : « surtout s'il est pratiqué sans mesure<sup>52</sup>. »

Malgré leurs efforts pour contrôler les moindres faits et gestes de leurs patients, dans la vie civile comme dans leur plus stricte intimité, ces hommes de bonne volonté ont vu leurs espoirs déçus au cœur du XVII<sup>e</sup> siècle, vaincus par une maladie toujours plus forte, plus inattendue, et aussi cruelle qu'au premier jour<sup>53</sup>. Ils ont échoué, après avoir pourtant tout tenté pour enrayer un fléau de mieux en mieux observé sur le terrain, et ne jamais s'être contentés de relire Hippocrate dans la douceur silencieuse de leur cabinet. Certains, tel Pierre de Buisson, ont laissé de poignants témoignages du désastre de leur ville ravagée en dépit de leur courageuse ténacité, doublée d'une incroyable résistance : « La plupart de ceux qui ont écrit de treter la peste pour la bien considerer il la falait voir a Sauveterre car il n'y a rien au monde de sy extrême car pendant

trois mois que le mal fut en sa fureur rien ne résistait il y avait que confusion et horreur dans la ville. L'écho résonait comme en un désert par les rues et dans la place l'herbe estait comme dans un pré ; les oiseaux nocturnes ne faisait que ce plaindre de leurs chants lugubres qu'on fut contraint de leur tirer a coups de mousquets [...]. L'on se trouva a une extremité la plus extreme du monde<sup>54</sup>. »

En guerre ou en paix avec la peste, médecins, apothicaires et chirurgiens ont participé, chacun à sa place et selon son statut, à l'administration des affaires de leur ville. Ils ont fait un choix civique et semblé même préférer ce pragmatisme de terrain offert par le pouvoir urbain aux honneurs de l'État. En effet, si Ambroise Paré, Jean Héroard ou encore le rouergat Pierre Chirac ont côtoyé le roi, ils n'ont jamais exercé de fonctions politiques de premier plan. Et ni Adam Fumée, médecin de Charles VIII, devenu maître des requêtes, ni Jacques Coictier, médecin de Louis XI et président de Cour des comptes, ne sont parvenus à modifier le profil discret de ce portrait de groupe.

Au plus fort de la lutte contre l'épidémie, ils ont dû confronter leurs convictions citoyennes à la peur de mourir et au désir si humain de prendre la fuite. Certains ont résisté avec courage, mais sont restés tout à fait humbles et lucides sur les résultats de leurs efforts. Pierre de Buisson et Durand de Monlauteur, encore en état de choc au moment où ils prennent la plume pour organiser leur propos, insistent particulièrement sur le désordre moral qui afflige la communauté, à l'instar de Samuel Pepys qui s'attristait à propos de la peste de Londres en 1665 : « Cette maladie nous rend plus cruels, les uns pour les autres, que si nous étions des chiens<sup>55</sup>. » Impuissants à

soulager individuellement les patients par d'efficaces thérapies, c'est à la sauvegarde de la société tout entière qu'ils ont consacré l'essentiel de leur action. Grâce à l'expérience politique acquise au consulat, ainsi qu'à la connaissance du fait contagieux, ils ont pris alors la mesure exacte des soins préventifs à prescrire à la communauté menacée par l'épidémie et participé ainsi à la préservation du corps social. Leurs écrits personnels, lorsqu'ils ont été conservés, permettent aujourd'hui à l'historien d'aller au-delà des faits repérés dans les archives communales. Le temps de l'écriture, une écriture le plus souvent rétrospective et réfléchie – très vraisemblablement construite à partir de notes saisies au fil des événements –, est aussi

celui d'une réflexion sur les comportements humains qui transcende les tâtonnements devant la logique implacable du fléau. Ainsi, l'exemple du Rouergue invite-t-il à prolonger le questionnement historique bien au-delà de cette province méridionale, à partir de sources publiques et privées dont l'analyse comparée permettra de mieux cerner un groupe dans ses actions comme dans ses doutes, ses convictions profondes, mais aussi ses méditations sur la fragilité de l'existence humaine.

Sylvie MOUYSSET  
*Université de Toulouse*  
*Framespa (CNRS, UMR 5136)*  
*5 allées A. Machado,*  
*31058 Toulouse cedex 9*  
*mouysset@univ-tlse2.fr*

## NOTES

1. Archives départementales de l'Aveyron [désormais abrégé en ADA], 2<sup>E</sup> 212 Rodez-Bourg, BB 12, année 1630. Étienne Cabrol (1860), *Annales de Villefranche-de-Rouergue*, Villefranche, Veuve Cestan, tome II. 1860. Délibérations consulaires de Conques, 1630, Archives municipales de Conques.

2. À propos du jeu des alliances, signalons un cas exceptionnel, celui de Jean Mailhes (1687-1751), qui n'est pas ruthénois mais fils d'un maître chirurgien villefranchois et qui chausse les bottes de sept lieues de l'ascension sociale grâce au réseau rouergat de la dynastie Chicoyneau. Le chancelier de l'université de médecine de Montpellier est alors François Chicoyneau, gendre de Pierre Chirac, originaire de Conques et premier médecin du Régent. Notons au passage que Jean Mailhes est nommé premier magistrat de la ville de Cahors où il détient la chaire de médecine de l'université, sans doute en reconnaissance de services prétendument rendus lors de la peste de Marseille en 1720 (Ferté, 2005).

3. Jean Martin est imposé en 1503 pour 16 livres, 5 sous et 6 deniers ; pour mémoire, la moyenne imposable du groupe des apothicaires ruthénois est d'environ six livres à la même période (Mouysset, 2000, 114).

4. Sire Jean Lagorée, apothicaire, assiste avec trente-cinq autres Ruthénois à l'assemblée générale réunie à propos de la menace des huguenots sur Rodez : ADA, 2E 212 BB9 BOURG, fol. 92-93, 9 octobre 1561. Pierre Novagleysa, apothicaire, est nommé centenier pour la gâche du Pas, au moment des mêmes troubles, ADA, 2E 212 BB9 BOURG, fol. 100, 27 novembre 1561.

5. Laurent Macte, *Rerum privatarum cronographia*, manuscrit, coll. privée. Des extraits de cette chronographie ont été publiés : voir Bernard de Gaulejac, 1942, « Le livre de raison de la famille Séguret, 1564-1885 », *Mémoires de la Société des Lettres de l'Aveyron*, tome XXV, p. 137-171. Traduction : « Urbain Hémard, chirurgien, consul en cette année, dont l'esprit est aussi malade que l'âme, perfide, faux, fort en gueule,

simulateur et dissimulateur, qui maintenant passe sa vie en exil. » Raymond d'Austray, bourgeois de Rodez, témoigne également de cet événement dans son livre de raison. Antoine Debat, éd., 1992, *Livre de raison de Raymond d'Austray, marchand bourgeois de Rodez (1576-1624)*, Rodez, Société des Lettres de l'Aveyron notice 125.

6. Dominique Julia et Jacques Revel (1989, 347) ont noté à propos des médecins d'une part, des chirurgiens et apothicaires de l'autre, « que l'on est en face de deux mondes distincts, souvent affrontés ».

7. Roland Mousnier et Yves-Marie Bercé ont depuis proposé d'autres lectures de ces révoltes du premier XVII<sup>e</sup> siècle. Sur la révolte de Villefranche-de-Rouergue et l'action particulière de Jean Petit, le chercheur intéressé trouvera quelques détails intéressants sous la plume de l'annaliste Étienne Cabrol. En compagnie d'un maçon et d'un cabaretier, Petit fait figure de lettré, seul capable de signer de sa plume. Théoricien du groupe, il obtient de l'intendant de Haute-Guyenne l'ordonnance d'abaissement des tailles et organise lui-même la levée de l'impôt, comme « chef et général de la ville ». Il envoie un député à Paris exposer la misère de la province. Artisée en ville, la révolte enflamme très vite la campagne environnante. Plusieurs milliers de paysans prennent les armes. Lorsque Petit est pris, trois régiments sont en route pour mater les Croquants du Bas-Rouergue. Avec ses compagnons de mauvaise fortune, ce chirurgien âgé d'à peine vingt-sept ans est condamné à être rompu vif sur la place publique, sa tête placée sur le haut de la tour du Pont et sa maison rasée (Étienne Cabrol, *op. cit.*, année 1643).

8. Claude Desbryères, *Annales et fastes consulaires de Villefranche*, manuscrit inédit, Archives municipales de Villefranche-de-Rouergue.

9. De 1586 à 1653, le Rouergue a subi quatre grandes crises pesteuses (1586, 1590, 1628-32 et 1652-53), avec des périodes de latence interstitielles au cours desquelles le bacille n'abandonne jamais totalement le pays.

10. Le livre de raison de Laurent Macte est conservé par la famille Vesco de Rodez, dont il faut signaler que l'un de ses membres, Michel Vesco, médecin de son état, perpétue la tradition ancienne par sa présence régulière au sein du

corps municipal de sa ville (Laurent Macte, *Rerum privatarum cronographia, op. cit.*).

11. Un exemplaire du *Chasse-Peste du Rouergue* est conservé à la Société des Lettres, Sciences et Arts de l'Aveyron.

12. « Pendant des siècles, l'explication ne varie pas : celle de Mauriceau, chirurgien accoucheur des bourgeois parisiennes, au XVII<sup>e</sup> siècle, est la même que celle de Guy de Chauliac, chirurgien des papes avignonnais au XIV<sup>e</sup> siècle. [...] Dans la défense contre les invasions grouillantes [...] la tradition savante privilégie surtout un moyen : limitation et contrôle des humeurs. » (Vigarello, 1985, 51-52). Voir aussi (Audouin-Rouzeau, 2003).

13. Durand de Monlauseur (1629), *Manifeste de ce qui s'est passé en la maladie de la peste à Villefranche-de-Rouergue*, Toulouse, Colomiez. Un exemplaire est conservé aux Archives départementales de l'Aveyron, sous la cote AB1212, ou encore à la BnF, coté 8° TD53 164. Pour Claude Desbryères, voir note 8 *supra*.

14. Pierre de Buisson, *Récit de la peste de 1628 à Sauveterre de Rouergue*. Copie manuscrite par Hippolyte de Barrau conservée à la Société des Lettres de l'Aveyron.

15. Antoine Fueldez (1628), *Chasse-Peste du Rouergue*, Rodez, Amans Grandsaigne.

16. Ces petits traités de peste, nombreux au XVII<sup>e</sup> siècle, furent-ils des succès commerciaux ? La longue liste des travaux publiés semble le démontrer : à Toulouse, pas moins de sept traités paraissent dans les sombres années 1620. Il semble que certains imprimeurs, tels les Colomiez, se soient fait une spécialité de ce type de publication (avec six des sept titres évoqués ci-dessus) et ce avec quelque profit.

17. Laurent Macte fait de même lorsqu'il décrit la peste albigeoise de 1586 : « Anno legis gratiae 1586 et mense septembri sub finem, deprehensa fuit pestis Albiae : primo mea industria ac summo labore praeter multorum sententiam ac opinionem ; haec diu in omnes fere Galliae regiones debucata est. Sevit potissimum in Albigenes ac Ruthenos adeo ut tertia popula pars occubuerit. » Traduction : « L'an de grâce 1586 et vers la fin du mois de septembre, la peste fut décelée à Albi grâce à mon activité et mon très grand travail selon l'avis de beaucoup. Longtemps elle ressortit

- dans presque toutes les régions de France. Elle proliféra chez les Albigeois et les Ruthénois au point qu'un tiers de la population succomba . »
18. Durand de Monlauseur (1629), *op. cit.*, p. 17.
  19. Registres de Guillaume Besset, notaire de Rodez, ADA, E 1447, 1630, fol. 1.
  20. Devant la difficulté à trouver des volontaires, les échevins recourent parfois à certains expédients inhabituels, comme à Toulon où, en 1588, les praticiens sont motivés par une prime d'un écu par malade décédé et de six écus par malade guéri (Hildesheimer, 1993, 126).
  21. *Ibid.*, p. 19.
  22. « Mr Cozin [...] quoyque jusne médecin fit tout en ce que l'art lui comandait, visitant et tastant le pouls aux malades, qu'a le voir par les rues et place marchant un grand flambeau à la main, habillé de trelis vous eussiez dit que c'estait une furie infernale. » (Pierre de Buisson, *op. cit.*).
  23. Durand de Monlauseur, *op. cit.*, p. 22-23.
  24. Pierre de Buisson, *Récit de la peste de 1628 à Sauveterre...*, *op. cit.*
  25. Durand de Monlauseur, *op. cit.*, p. 118 et 120.
  26. Antoine Furetière, *Dictionnaire universel de la langue française*, Rotterdam, 1690, article « apothicaire ».
  27. Antoine Fueldez, *Chasse-Peste*, *op. cit.* p. 16-17.
  28. Ordonnance du parlement de Toulouse, 21 août 1628, ADHG, B 488, fol. 584.
  29. Délibérations consulaires de Conques, 1630, Archives municipales de Conques.
  30. Durand de Monlauseur, *op. cit.*, p. 52.
  31. Pierre de Buisson, *op. cit.*, fol. 4.
  32. Antoine Fueldez, *op. cit.*, p. 16-19.
  33. Pierre de Buisson, *op. cit.*
  34. Durand de Monlauseur, *op. cit.*, p. 15.
  35. Antoine Fueldez, *op. cit.*, p. 12.
  36. Pierre de Buisson, *op. cit.*, fol. 1.
  37. Durand de Monlauseur, *op. cit.*, p. 14.
  38. *Ibid.*, p. 47.
  39. *Ibid.*, p. 51-53.
  40. *Ibid.*, p. 101.
  41. À propos de l'usage des comptotes, voir (Vigarello, 1993, 123).
  42. Antoine Fueldez, *op. cit.*, p. 29.
  43. *Ibid.*, p. 23.
  44. *Ibid.*, p. 49-50.
  45. *Ibid.*, p. 30.
  46. *Ibid.*, p. 54.
  47. *Ibid.*, p. 17.
  48. Durand de Monlauseur, *op. cit.*, p. 33.
  49. Antoine Fueldez, *op. cit.*, p. 19.
  50. *Ibid.*
  51. *Ibid.*, p. 20.
  52. *Ibid.*, p. 20.
  53. À propos de la peste de 1628-1632, la mieux connue à ce jour, il reste difficile d'établir un bilan démographique fiable. Les témoins eux-mêmes ont eu légitimement tendance à surévaluer la mortalité réelle : le notaire Guillaume Besset établit à 3 000 décès les pertes ruthénoises en 1630, soit la moitié des habitants. À Villefranche-de-Rouergue, l'estimation dépasse parfois le nombre d'habitants de la bastide, de 4 000 à 12 000 décès, pour une population d'environ 6 000 âmes... Quant à Sauveterre, Pierre de Buisson estime de manière assez réaliste les pertes à 800 personnes, soit environ la moitié des citadins de la petite bastide.
  54. Pierre de Buisson, *op. cit.*
  55. Samuel Pepys (1985), *Journal (1660-1669)*, Paris, Mercure de France, année 1665.

## RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- AUDOUIN-ROUZEAU, Frédérique (2003), *Les chemins de la peste. Le rat, la puce et l'homme*, Rennes, Presses universitaires de Rennes.
- BIGET, Jean-Louis (dir.) (1983), *Histoire d'Albi*, Toulouse, Privat.
- BIRABEN, Jean-Noël (1975-1976), *Les hommes et la peste en France et dans les pays méditerranéens*, Paris-La Haye, Mouton, 2 vol.
- CALVI, Giulia (1984), *Storie di un anno di peste. Comportamenti sociali e immaginario nella Firenze barocca*, Milano, Bompiani.
- CARRIÈRE, Charles, COURDURIÉ, Marc, REBUFFAT, Ferréol (1968), *Marseille ville morte. La peste de 1720*, Marseille, éd. J.-M. Garçon.
- CIPOLLA, Carlo M. (1992), *Contre un ennemi invisible. Épidémies et structures sanitaires en Italie, de la Renaissance au XVII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Balland, coll. «Fondements».
- CORBIN, Alain, COURTINE, Jean-Jacques, VIGARELLO, Georges (dir.) (2005), *Histoire du corps*, tome I, «De la Renaissance aux Lumières», Paris, Seuil.
- DEFOE, Daniel (1985), *Journal de l'année de la peste*, Paris, Gallimard, coll. «Folio» (1<sup>re</sup> édition en 1722).
- FABRE, Perrine (2005), «Solidarité et tensions: les relations entre Rouergue et Albigeois en temps de crise», *Revue du Rouergue*, 81, 27-42.
- FERTÉ, Patrick (2005), «Un protégé de Pierre Chirac: le médecin rouergat Jean Mailhes», *Revue du Rouergue*, 81, 3-26.
- GRESLÉ-BOUIGNOL, Maurice (1996), *Les Tarnais, dictionnaire biographique*, Albi, FSIT, article «Famille Mariès».
- HILDESHEIMER, Françoise (1980), *Le bureau de santé de Marseille sous l'Ancien Régime. Le renfermement de la contagion*, Marseille, Fédération historique de Provence.
- HILDESHEIMER, Françoise (1993), *Fléaux et société: de la Grande Peste au choléra*, Paris, Hachette.
- JAHAN, Sébastien (2004), *Les renaissances du corps en Occident (1450-1650)*, Paris, Belin.
- JULIA, Dominique, REVEL, Jacques (1989), *Les universités européennes du XVI<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, EHESS, tome II.
- KAISER, Wolfgang (1992), *Marseille au temps des troubles. Morphologie sociale et luttes de factions, 1559-1596*, Paris, EHESS.
- LARGUIER, Gilbert (2000), *Le drap et le grain: Narbonne et le Narbonnais, 1300-1789*, Perpignan, Presses universitaires de Perpignan.
- LEBRUN, François (1983), *Médecins, saints et sorciers aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles*, Paris, Messidor, coll. «Temps Actuels».
- LILE, Pierre C. (2006), «Les traités de peste toulousains au XVII<sup>e</sup> siècle», *Cahiers du CEHM*, 14, 69-99.
- MARACHE, Corinne (2007), «Entre dossier médical et livre de comptes. Les multiples fonctions du livre de clientèle d'un médecin périgourdin à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle», 245-254, in *Les écrits du for privé, objets matériels, objets édités*, Michel Cassan, Jean-Pierre Bardet, et François-Joseph Ruggiu (dir.), Limoges, PULIM.
- MOUYSSET, Sylvie (1992), *La peste en Rouergue au XVII<sup>e</sup> siècle*, Pont-Les-Bains, Pour le Pays d'Oc.
- MOUYSSET, Sylvie (2000), *Le pouvoir dans la bonne ville: les consuls de Rodez sous l'Ancien Régime*, Rodez-Toulouse, SLA & CNRS-Framespa, coll. «Médiennes».
- MOUYSSET, Sylvie (2007), *Papiers de famille. Introduction à l'étude des livres de raison (France, XV<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup>s.)*, Rennes, Presses universitaires de Rennes.

- MOUYSSET, Sylvie, FOUCAULT, Didier (2006), « Ordre et désordre de la peste dans le Midi Toulousain au XVII<sup>e</sup> siècle », *Cahiers du CEHM*, 14, 15-38.
- NOUGARET, Roger (1986), *Hôpitaux, léproseries et bodomies de Rodez, de la grande peste à l'hôpital général (vers 1340-1676)*, Rodez, Subervie.
- PORCHNEV, Boris (1963), *Les soulèvements populaires en France 1623-1648*, Paris, Flammarion.
- RUBINSTEIN, Nicolai (1966), *The government of Florence under the Medicis (1434-1494)*, Oxford, Clarendon Press.
- VIGARELLO, Georges (1985), *Le propre et le sale. L'hygiène du corps depuis le Moyen Âge*, Paris, Seuil, coll. « Points-Histoire ».
- VIGARELLO, Georges (1993), *Histoire des pratiques de santé. Le sain et le malsain depuis le Moyen Âge*, Paris, Seuil, rééd. coll. « Points-Histoire », 1999.
- VIGARELLO, Georges, LE GUERER, Annick (1985), « La propreté au temps de Louis XIV », *L'Histoire*, 78, 6-13.

## RÉSUMÉ

À partir du cas du Rouergue à l'époque moderne, cet article propose une analyse de l'engagement civique des gens de médecine (médecins, apothicaires et chirurgiens) au sein de la cité envahie par la peste : participation à la vie municipale, comme échevins ou conseillers politiques, et à l'encadrement sanitaire en temps d'épidémie. La présence des gens de médecine au sein du consulat est-elle une pratique politique régulière, ou bien est-ce l'imminence d'une crise qui les rend indispensables ? Hommes de pouvoir,

ils sont aussi des hommes de terrain. Certains ont pris la plume et rédigé leurs observations sous forme de notes ou de petits traités. Ces écrits, publiés ou non, dévoilent les convictions individuelles profondes de leurs auteurs, tissées de doutes plus que de certitudes. Si les prophylaxies proposées restent peu innovantes, en revanche leur engagement pragmatique en faveur du maintien de l'ordre urbain montre leur volonté de vaincre le fléau par tous les moyens, politiques et sanitaires.

## SUMMARY

This article proposes an analysis of the commitment of medical people (physicians, apothecaries and surgeons) in the midst of a plague-infested city: involvement both in municipal life, as municipal magistrates or town councillors and in sanitary supervision in times of epidemics. Was the presence of medical people within a municipal council a regular political practice or was it made indispensable by an impending crisis? They were men of power and were also men on the ground. Some of them took up their

pens and wrote down their observations in the shape of notes or short treatises. Such texts, whether they were published or not, reveal their authors' deep-felt personal convictions, fraught with doubts rather than certainties. If the prophylaxes they put forward did not really break new ground, on the other hand, their pragmatic involvement in favour of maintaining urban order show their determination to triumph over the scourge by any possible means, whether they were political means or sanitary measures.